

# Signature de la charte d'amélioration des ports

HAROPA PORT et ses partenaires ont signé la nouvelle Charte d'amélioration des ports (CAP) avec les entreprises des berges parisiennes. Cette charte renforce la protection de l'environnement et vise à mieux intégrer les sites et les espaces urbains.

EN  
1 CLIC



- HAROPA PORT (siège social) -  
Publié le 20 Octobre 2021